



Budget du Québec 2017 – « Un budget qui reconnaît l’expertise économique des municipalités locales et régionales » - Richard Lehoux, président de la FQM

Québec, le 28 mars 2017 – La Fédération québécoise des municipalités (FQM) reçoit très favorablement le Budget 2017 du gouvernement du Québec qui octroie des outils aux municipalités et aux régions afin de favoriser le développement économique de leur territoire.

Parmi les annonces du jour, la FQM reçoit 3,5 M\$ pour la création de 35 nouveaux fonds locaux afin de dynamiser l’économie des régions du Québec. Les Fonds locaux de solidarité (FLS) ont été créés il y a plus de 25 ans par la FQM et le Fonds de solidarité-FTQ.

« Le gouvernement pose un geste clair aujourd’hui et reconnaît le leadership de la FQM, des MRC et l’importance des Fonds locaux de solidarité en matière de développement économique régional », s’est réjoui Richard Lehoux, président de la FQM.

Le Plan économique 2017 confirme la mise en place du nouveau Fonds d’appui au rayonnement des régions (FARR), annoncé en décembre dernier et dont l’enveloppe atteindra à terme 100 M\$ annuellement.

« Le FARR s’ajoute au Fonds de développement des territoires (FDT) dans la panoplie d’outils dont disposent les MRC pour favoriser le développement de leur région. Bien que l’administration de ces sommes se clarifie progressivement, la FQM est enchantée par le fait que les MRC et les élu(e)s locaux demeurent au cœur du déploiement de ces programmes », a poursuivi M. Lehoux.

Installation septique dans les résidences isolées

Le budget 2017 répond à une demande historique de la FQM alors qu’il instaure un crédit d’impôt remboursable pour la mise aux normes des installations septiques pour les résidences isolées. Ce sont 32 500 résidences qui pourront compter sur ce crédit d’impôt pouvant atteindre 5 500 \$, elles qui doivent composer avec les difficultés associées à la réalité des résidences situées hors des réseaux municipaux.

« C’est un gain important pour les membres de la FQM et les citoyens des régions rurales du Québec. Avec cette mesure, le gouvernement met les moyens en place pour soutenir ces citoyens qui contribuent grandement à l’occupation du vaste territoire québécois », a ajouté le président de la FQM.

Transport collectif

L’ajout de 308 millions \$ sur 5 ans (17 millions pour 2017-2018) pour le Programme d’aide au développement du transport collectif est aussi une bonne nouvelle pour les soixante et onze (71) MRC qui organisent actuellement un service de transport collectif. Par contre, le gouvernement est beaucoup plus vague sur la distribution de ces sommes, les soumettant à l’atteinte de certains objectifs de performance.

« L’occupation du territoire et l’atteinte d’objectifs en matière de réduction de gaz à effet de serre passent nécessairement par le développement des moyens de transport collectif et la bonification de 308 millions \$ est en soi une bonne nouvelle. Mais qui définira ces objectifs de performance? Qui les évaluera? Le diable est dans les détails. Nous allons surveiller cela de près à la Fédération », a déclaré M. Lehoux

Érosion côtière

Les conditions météorologiques ont été particulièrement violentes pour les régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'ajout de 45 millions \$ sur 5 ans répond aussi à une demande de la FQM pour prévenir les conséquences fâcheuses associées à l'érosion côtière. Il s'agit de sommes plus que bienvenues pour les municipalités de ces régions qui en font la demande chaque année.

« Les changements climatiques ont déjà un impact important sur nos régions côtières et les crédits dégagés par le gouvernement pourront participer à rassurer les habitants de ces communautés qui, bien malgré eux, se retrouvent trop souvent isolés », a indiqué Richard Lehoux.

Deux propositions pour 2017

Bien que satisfaite du budget, la FQM tend la main au gouvernement sur deux dossiers prioritaires. Premièrement, le gouvernement doit travailler de concert avec la FQM concernant le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) afin de soutenir les municipalités locales. Ce programme n'a pas été indexé depuis sa création, en 1993, et il est urgent que le manque à gagner d'environ 50 millions \$ soit comblé. Ensuite, la FQM demande au gouvernement de lancer un nouvel appel de projets pour Québec branché afin de mieux développer les réseaux Internet haute vitesse et cellulaire dans les régions.

« Tant l'accès à Internet haute vitesse et au réseau cellulaire que la bonification du PAERRL sont absents de ce budget et ce sont des enjeux majeurs pour des centaines des municipalités partout au Québec. Je tends aujourd'hui la main au gouvernement afin de rendre ses chantiers prioritaires pour la prochaine année », a conclu M. Lehoux.

On voit loin pour notre monde

La FQM poursuivra son travail de représentation des communautés de toutes les régions du Québec afin que celles-ci puissent développer leur plein potentiel et rayonner autant au sein qu'à l'extérieur des frontières du Québec.

Depuis sa fondation en 1944, la Fédération québécoise des municipalités s'est établie comme l'interlocuteur incontournable des municipalités et des régions du Québec. Visant constamment à défendre l'autonomie municipale, elle privilégie les relations à l'échelle humaine et tire son inspiration de l'esprit de concertation et d'innovation de ses quelque 1 000 municipalités et MRC membres.

Renseignements :

Mathieu Le Blanc

Conseiller en relation avec les médias

Cell. : 418 564-5892

mleblanc@fqm.ca